



Annexes aux Comptes Sociaux



AÉROPORTS DE PARIS
Le monde entier est notre invité

NOTE 1 - Les faits marquants de l'exercice

1.1 Comptes sociaux et annexes d'Aéroports de Paris au 31 décembre 2014**Actif du bilan**

	Notes	Au 31/12/2014			Au 31/12/2013
		Montant Brut	Amort. ou dépréciations	Montant Net	
<i>(en millions d'euros)</i>					
Immobilisations incorporelles	3.1	181	(153)	28	27
Immobilisations corporelles	3.1	11 060	(5 109)	5 951	5 925
Immobilisations en cours	3.1	283	-	283	346
Avances et acomptes	3.1	3	-	3	1
Immobilisations financières	3.2	1 438	(47)	1 391	1 343
I - Total de l'actif immobilisé		12 965	(5 309)	7 656	7 642
Stocks		12	-	12	12
Avances et acomptes		5	-	5	5
Clients et comptes rattachés	3.3	474	(32)	443	469
Autres créances	3.3	106	(8)	98	98
Autres valeurs mobilières de placement	3.4	1 224	-	1 224	1 026
Disponibilités	3.4	8	-	8	4
Charges constatées d'avance	3.7	17	-	17	20
II - Total de l'actif circulant		1 846	(40)	1 806	1 635
III - Primes de remboursements des obligations	3.5	18	-	18	14
IV - Ecart de conversion - ACTIF	3.6	-	-	-	-
Total		14 829	(5 349)	9 480	9 291

Passif du bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
Capital		297	297
Primes d'émission		543	543
Ecarts de réévaluation		24	24
Réserve légale		30	30
Autres réserves		839	839
Report à nouveau		803	701
Résultat de l'exercice		352	312
Subventions d'investissements		39	38
Provisions réglementées		1 071	1 038
I - Total des capitaux propres	3.8	3 996	3 821
Provisions pour risques		46	49
Provisions pour charges		414	391
II - Total des provisions	3.9	460	440
Dettes Financières	3.10	4 115	4 067
Fournisseurs et comptes rattachés	3.11	181	190
Dettes fiscales et sociales	3.11	260	248
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3.12	117	148
Autres dettes	3.12	206	230
Produits constatés d'avance	3.7	144	146
III - Total des dettes		5 023	5 029
IV - Primes de remboursement des obligations		-	1
V - Ecarts de conversion - PASSIF		-	-
Total		9 480	9 291

NOTE 1 - Les faits marquants de l'exercice

Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2014	2013
Chiffre d'affaires	4.1	2 759	2 734
Production immobilisée	4.2	64	60
Reprise sur provisions et transferts de charges		36	47
Subventions d'exploitation		1	1
Autres produits d'exploitation		3	5
Produits d'exploitation		2 863	2 847
Achats de marchandises		(3)	(3)
Achats de matières premières		(4)	(17)
Autres achats et charges externes	4.3	(884)	(943)
Impôts et taxes		(236)	(163)
Salaires et traitements		(388)	(388)
Charges sociales		(201)	(196)
Autres charges d'exploitation		(22)	(29)
Dotations aux amortissements et provisions	4.5	(480)	(460)
Charges d'exploitation		(2 217)	(2 199)
Résultat d'exploitation		646	648
Produits financiers		74	94
Reprises financières et transferts de charges financières	4.6	4	7
Charges financières		(127)	(177)
Dotations financières	4.6	(2)	(29)
Résultat financier		(52)	(105)
Résultat courant avant impôts		595	543
Produits exceptionnels		4	6
Reprises et transferts de charges exceptionnelles		86	103
Charges exceptionnelles		(13)	(6)
Dotations exceptionnelles		(100)	(146)
Résultat exceptionnel	4.7	(23)	(42)
Participation des salariés	4.8	(19)	(15)
Impôts sur les bénéfices	4.9	(200)	(173)
Résultat net		352	312

Soldes intermédiaires de gestion

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2014	2013	Variation 2014 / 2013
Production vendue	4.1	2 759	2 734	25
Production immobilisée et stockée	4.2	64	60	4
Production de l'exercice		2 823	2 794	29
Achats consommés		(6)	(20)	14
Autres achats et charges externes	4.3	(885)	(943)	58
Valeur ajoutée		1 932	1 830	102
Subventions d'exploitation		1	1	-
Salaires et traitements		(388)	(388)	-
Charges sociales		(201)	(196)	(5)
Impôts et taxes		(236)	(163)	(73)
Excédent brut d'exploitation		1 108	1 085	24
Autres charges		(22)	(29)	7
Autres produits		3	5	(2)
Dotations aux amortissements et provisions	4.5	(480)	(460)	(20)
Reprises sur provisions et transferts de charges		36	47	(11)
Résultat d'exploitation		646	648	(2)
Produits financiers		74	94	(20)
Reprises financières et transferts de charges financières	4.6	4	7	(3)
Charges financières		(127)	(177)	50
Dotations financières	4.6	(2)	(29)	27
Résultat courant avant impôts		595	543	52
Produits exceptionnels		4	6	(2)
Reprises sur amortissements et provisions		86	103	(17)
Charges exceptionnelles		(13)	(6)	(7)
Dotations aux amortissements et provisions		(100)	(146)	46
Résultat exceptionnel	4.7	(23)	(42)	19
Participation	4.8	(19)	(15)	(4)
Impôts sur les résultats	4.9	(200)	(173)	(27)
Résultat net		352	312	40

NOTE 1 - Les faits marquants de l'exercice

Capacité d'autofinancement

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013	Variation 2014 / 2013
Excédent brut d'exploitation	1 108	1 085	23
Transfert de charges d'exploitation	1	1	-
Autres produits d'exploitation	3	5	(2)
Autres charges d'exploitation	(22)	(29)	7
Produits financiers	74	94	(20)
Charges financières	(127)	(177)	50
Charges exceptionnelles diverses	(12)	(4)	(8)
Impôts sur les bénéfices	(200)	(173)	(27)
Participation des salariés	(19)	(15)	(4)
Capacité d'autofinancement	806	786	20

Tableau des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2014	2013
Résultat d'exploitation		646	648
Amortissements et provisions		435	409
Produits et charges financiers (hors endettement net)		2	(1)
Variation du besoin en fonds de roulement	5.3	(10)	(109)
Impôts payés minorés des impôts encaissés		(197)	(153)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		876	793
Acquisition de participations	5.3	(28)	-
Investissements corporels et incorporels		(387)	(428)
Variation des autres actifs financiers		(59)	3
Produits provenant des cessions d'immobilisations (net de la variation des créances)		-	4
Dividendes reçus		46	36
Variation des dettes et avances sur acquisitions d'immobilisations		(34)	(63)
Autres flux liés aux activités d'investissement		-	(5)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(462)	(453)
Subventions reçues au cours de la période		-	1
Cessions (acquisitions) nettes d'actions propres		-	2
Dividendes distribués		(183)	(205)
Encaissements provenant des emprunts à long terme		497	596
Remboursement des emprunts à long terme		(413)	(340)
Variation des autres passifs financiers		55	51
Intérêts financiers nets versés		(171)	(177)
Autres flux provenant des activités de financement		-	7
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(214)	(66)
Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		200	274
Trésorerie d'ouverture	5.3	1 028	754
Trésorerie de clôture	5.3	1 228	1 028

Annexes aux comptes sociaux

Sommaire détaillé des notes aux comptes sociaux

NOTE 1	Les faits marquants de l'exercice	8	NOTE 4	Notes sur le compte de résultat	20
NOTE 2	Principes, règles et méthodes comptables	8	NOTE 5	Autres informations.....	26
NOTE 3	Notes sur le bilan	13	NOTE 6	Événements postérieurs à la clôture	32

NOTE 1 Les faits marquants de l'exercice

Plan de Départs Volontaires

Aéroports de Paris avait lancé en mars 2014 un plan de départs volontaires portant sur un maximum de 370 postes. Au 31 décembre 2014, environ 300 départs étaient prévus dont 250 départs étaient déjà effectifs.

Financement

Aéroports de Paris, a remboursé un emprunt obligataire d'une valeur nominale de 411 millions d'euros arrivé à échéance en janvier 2014.

En octobre 2014, Aéroports de Paris a émis un emprunt obligataire d'un montant de 500 millions d'euros, portant intérêt au taux de 1,50% et venant à échéance le 7 avril 2025.

Le produit net de l'émission des obligations est destiné au financement des besoins d'investissements courants d'Aéroports de Paris.

Acquisition de titres de participation

En novembre 2014, Aéroports de Paris a exercé son option d'achat de titres Roissy Continental Square détenus par General Electric pour un montant de 23 millions d'euros.

Projet de cession

Aéroports de Paris s'est engagé à céder son siège social situé à Paris, le nouveau étant en cours de construction à l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle.

Aéroports de Paris a également décidé de céder la totalité des titres Alyzia Holding qu'il détient (20%). Cette cession est hautement probable et devrait être réalisée courant 2015.

NOTE 2 Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Méthodes comptables

Les comptes annuels d'Aéroports de Paris sont établis conformément aux dispositions de la législation française, aux pratiques comptables généralement admises en France.

De plus, conformément au Code de commerce et au PCG, les principes généraux ont été respectés, notamment les principes de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices, d'importance relative, de continuité d'exploitation et de bonne information.

2.2 Changement de méthode et comparabilité des exercices

Au cours de l'exercice, Aéroports de Paris a procédé à un examen approfondi de ces différents engagements vis-à-vis de ses salariés.

Cet examen aboutit à effectuer des corrections sur les évaluations des engagements sociaux, en particulier sur le régime PARDA et sur un régime de retraite supplémentaire. L'impact de cette correction sur les charges de l'exercice s'élève à 9 millions d'euros.

Par ailleurs, la société a complété la couverture de ses engagements sociaux du régime de retraite supplémentaire « Cadres ». L'impact de ce changement de méthode sur les capitaux propres s'élève à 27 millions d'euros.

Aéroports de Paris n'a pas opté pour les changements de méthode d'évaluation et de comptabilisation des engagements sociaux prévu par la Recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'autorité des Normes comptables.

Les tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en million d'euros sauf indication contraire.

2.3 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût historique et ont fait l'objet des réévaluations légales de 1959 et 1976. Ce coût inclut des «Frais d'études et de surveillance des travaux » (FEST), composés notamment de la capitalisation de charges internes.

Nature des immobilisations	Durée en année	Mode
Immobilisations incorporelles		
Licences débit de boissons	Non amortissable	
Droits d'usage	15	Linéaire
Progiciels, logiciels	1 et 5	Linéaire
Terrains		
Terrains	Non amortissable	
Aménagements des terrains	15 à 20	Linéaire
Bâtiments		
Ensemble immobiliers industriels		
Hangars & Ateliers	20 à 50	Linéaire
Centrales	20 à 50	Linéaire
Autres ensembles immobiliers	20 à 40	Linéaire
Ensembles immobiliers administratifs et commerciaux		
Bâtiments administratifs et commerciaux	20 à 50	Linéaire
Parcs extérieurs (couche d'usure / couche profonde)	10 et 50	Linéaire
Parcs souterrains	50	Linéaire
Installations terminales		
Aérogares	50	Linéaire
Tunnels et ponts	45	Linéaire
Parcs souterrains	50	Linéaire
Autres ensembles immobiliers		
Bâtiments provisoires	40	Linéaire
Autres bâtiments	20 à 50	Linéaire
Parcs extérieurs (couche d'usure / couche profonde)	10 et 50	Linéaire
Parcs souterrains	50	Linéaire
Installations, agencements et aménagements des constructions		
Agencements et aménagements des bâtiments		
Ensembles immobiliers industriels	1 à 20	Linéaire
Installations terminales	20	Linéaire
Autres ensembles immobiliers	15 et 20	Linéaire
Equipements des constructions		
Ensembles immobiliers industriels	15 et 20	Linéaire ou Dégressif
Installations terminales	15 et 20	Linéaire ou Dégressif
Aérogares	10 et 15	Linéaire ou Dégressif
Passerelles télescopiques	10 et 20	Linéaire
Autres ensembles immobiliers	10 et 20	Linéaire ou Dégressif
Installations générales réseaux		
Chauffage	15 et 20	Linéaire ou Dégressif
Eau	10 et 30	Linéaire
Electricité, téléphone	10 et 25	Linéaire ou Dégressif
Viabilité	15 et 30	Linéaire
Aires	1 et 20	Linéaire
Réseaux des bâtiments	1 à 20	Linéaire
Pistes	20	Linéaire
Collecteurs (eaux usées / eaux pluviales)	15 et 50	Linéaire
Voiries routières et voies de circulation	10	Linéaire
Autres installations	15 et 20	Linéaire ou Dégressif

NOTE 2 - Principes, règles et méthodes comptables

Nature des immobilisations	Durée en année	Mode
Ouvrages d'infrastructures		
Aires	25 et 50	Linéaire
Autres ouvrages	1 à 50	Linéaire
Collecteurs (eaux usées / eaux pluviales)	15 et 50	Linéaire
Galeria techniques	60	Linéaire
Parcs extérieurs (couche d'usure / couche profonde)	10 et 50	Linéaire
Parcs souterrains	50	Linéaire
Pistes	10 et 50	Linéaire
Ponts et tunnels	50	Linéaire
Voiries routières et voies de circulation	10 et 50	Linéaire
Voiries ferroviaires	25 et 40	Linéaire
Matériel outillage et mobilier		
Matériels d'exploitation	5 et 10	Linéaire ou Dégressif
Outillages industriels	10	Linéaire ou Dégressif
Matériels de transport	1 à 7	Linéaire ou Dégressif
Matériels de bureau et informatique	5 et 7	Linéaire ou Dégressif
Mobiliers et autres matériels	1 à 10	Linéaire ou Dégressif
Oeuvres d'art	Non amortissable	
Constructions sur sol d'autrui		
Bâtiments	20	Linéaire
Agencements des bâtiments	15 et 20	Linéaire
Installations générales	15 et 20	Linéaire
Concessions		
Bâtiments	15 et 40	Linéaire
Installations, agencements et aménagements des bâtiments	10 à 50	Linéaire
Ouvrages d'infrastructures	25 et 50	Linéaire
Matériels, outillage et mobilier	5 à 10	Linéaire

Le mode dégressif mentionné dans le tableau ci-dessus est in fine maintenu par voie d'amortissements dérogatoires en complément de l'amortissement économique.

2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût net d'acquisition, diminué des éventuelles dépréciations.

Une dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée le cas échéant pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie actualisées ou les multiples comparables.

Les autres immobilisations financières sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. En cas d'évaluation à une valeur inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

2.5 Stocks

Les stocks sont constitués uniquement de fournitures consommables, comptabilisés lors de leur entrée au coût

d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires, et évalués lors de leur sortie au coût moyen pondéré.

2.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Celles libellées en monnaie étrangère sont converties sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice, pour la partie saine de la créance n'ayant pas fait l'objet d'une dépréciation.

Ces créances sont éventuellement dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu en application de la méthode suivante :

- les créances non recouvrées sont transférées en créances douteuses, lorsqu'elles sont non soldées à la date d'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, et lorsque le risque d'irrecouvrabilité est important (dépôt de bilan prévisible, cessation d'activité de clients étrangers) ;
- les créances douteuses ou litigieuses sont dépréciées en fonction du statut de chaque pièce comptable (créance antérieure au dépôt de bilan, réclamation en cours, litige...) ou

de la solvabilité du client pour les créances exigibles (poursuites en cours, client étranger sans actif en France...).

2.7 Disponibilités

Les actifs de trésorerie sont comptabilisés à leur valeur historique d'acquisition. Lorsque la valeur liquidative de ces valeurs de placement est supérieure à leur prix d'acquisition, elle ne peut être retenue comme valeur au bilan ; dans le cas contraire la moins-value latente éventuelle donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation.

2.8 Subventions d'investissement

Aéroports de Paris bénéficie de subventions d'équipement afin d'acquérir ou de créer des valeurs immobilisées. Elles sont enregistrées au niveau des capitaux propres et rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des biens subventionnés.

2.9 Provisions

Les provisions sont estimées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêté des comptes.

La provision pour engagements sociaux couvre des régimes à prestations définies et d'autres avantages à long terme et ne couvre donc pas les régimes à cotisations définies ni le droit individuel à la formation (DIF).

Régimes à prestations définies

Aéroports de Paris provisionne l'ensemble des régimes à prestations définies suivants afin d'assurer la couverture de ses engagements sociaux :

- indemnités de fin de carrière ;
- mutuelle aux retraités ;
- régime de préretraite PARDA ;
- régimes de retraite supplémentaire (au nombre de trois).

L'obligation nette de la société au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré de la juste valeur des actifs du régime et du coût des services passés non comptabilisés. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur les obligations de première catégorie dont la date d'échéance est proche de celle des engagements de la société. Les calculs sont effectués par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

La fraction des écarts actuariels cumulés non comptabilisés excédant 10% du montant le plus élevé entre la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime est comptabilisée dans le compte de résultat sur la

durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

Les hypothèses actuarielles sont précisées au paragraphe 4.4.

Autres avantages à long terme

Aéroports de Paris provisionne également d'autres avantages à long terme tels qu'un régime de préretraite PARDA et un régime de médailles du travail. L'obligation nette de la société au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés et minorés, le cas échéant, de la juste valeur des actifs dédiés. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant des dates d'échéances proches de celles des engagements de la société. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Régime à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont dues. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où cela conduira à un remboursement en trésorerie ou à une diminution des paiements futurs.

Droit individuel à la formation (DIF)

Les salariés des entreprises françaises bénéficient d'un droit individuel à la formation (DIF). Le DIF permet à tout salarié de se constituer un crédit d'heures de formation de vingt heures par an, cumulable sur six ans dans la limite de 120 heures.

Les dépenses engagées dans ce cadre sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu, sauf cas particulier, à comptabilisation d'une provision.

Le crédit de formation correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés s'élève à 720 134 heures au 31 décembre 2014.

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

2.10 Dettes financières

Frais et primes d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts obligataires sont enregistrés directement en charges financières à la date d'émission. Les primes d'émission ou de remboursement des obligations sont comptabilisées en charges ou en produits financiers sur la durée de l'emprunt concerné.

NOTE 2 - Principes, règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Les soldes monétaires libellés en devises sont convertis en fin d'exercice aux taux de clôture, à l'exception de ceux couverts par des contrats d'échanges de devises. Les opérations parfaitement couvertes, notamment les dettes financières en devises, sont présentées au cours de couverture.

À la date d'arrêté des comptes, lorsque l'application du cours de conversion a pour effet de modifier les montants en Euros précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites au passif du bilan lorsque la différence correspond à un gain latent et à l'actif du bilan lorsque la différence correspond à une perte latente. Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour pertes de change.

Instruments financiers dérivés

Aéroports de Paris gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change, en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture et sont strictement adossés. Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments dérivés de couverture sont constatés en résultat de manière symétrique à l'enregistrement des charges et produits des opérations couvertes. Les soultes reçues ou payées lors de la mise en place des swaps couvrant la dette financière sont constatées en résultat sur la durée des contrats comme un ajustement de la charge d'intérêt.

2.11 Intégration fiscale

La société Aéroports de Paris a opté pour le régime de l'intégration fiscale en intégrant les filiales détenues directement ou indirectement à plus de 95% : Hub Safe (ex Alyzia Sûreté), ADP Ingénierie, Aéroports de Paris Investissement, Aéroports de Paris Management, ADPM1, ADPM2, ADPM3, ADPM4 (ex Alyzia Sûreté France), Cœur d'Orly Commerces Investissement, Cœur d'Orly Investissement,

Hub One, Ville Aéroportuaire Immobilier et Hub One Mobility (ex Nomadadvance).

Les conventions d'intégration fiscale liant la société mère aux filiales sont toutes strictement identiques et prévoient :

- le reversement par la filiale à la mère d'une contribution égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat au cas où celui-ci serait bénéficiaire ;
- l'absence de tout droit à créance au profit de la filiale en raison du transfert éventuel à la mère d'un déficit fiscal.

2.12 Charges à caractère somptuaire

En application des dispositions de l'article 223 quaterdecies du Code général des impôts, l'assemblée générale ordinaire approuvera le montant des charges non déductibles de l'impôt de l'exercice.

Ces charges s'élèvent à 105 milliers d'euros et concernent les amortissements non déductibles des véhicules de tourisme dont Aéroports de Paris a l'usage, soit sous la forme de location longue durée, soit en pleine propriété.

2.13 Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire

Aéroports de Paris perçoit un produit, dans le cadre des missions de service public au titre de la sécurité, la sûreté du transport aérien, le sauvetage et la lutte contre l'incendie des aéronefs.

Ce produit couvre les coûts engagés dans le cadre de ces missions. Il est versé par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) qui le finance par le biais de la taxe d'aéroport prélevée auprès des compagnies aériennes.

Ce revenu est comptabilisé au fur et à mesure des coûts estimés éligibles au remboursement par la DGAC.

NOTE 3 Notes sur le bilan**3.1 Immobilisations**

(en millions d'euros)	Au 31/12/2013	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Virement de poste à poste	Au 31/12/2014
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et	179	-	(12)	14	181
Immobilisations incorporelles	179	-	(12)	14	181
Terrains	53	-	-	-	53
Aménagements des terrains	27	-	-	-	27
Constructions	10 102	-	(27)	410	10 484
Constructions sur sol d'autrui	6	-	-	-	5
Inst. techniques, matériels et outillages industriels	138	-	(1)	9	147
Autres immobilisations corporelles	331	-	(4)	17	344
Immobilisations corporelles	10 657	-	(33)	436	11 060
Immobilisations en cours	346	388	(1)	(450)	283
Avances fournisseurs immobilisations	1	-	-	3	3
Total	11 183	388	(46)	3	11 527

Principales mises en service au cours de l'exercice :

Le montant des immobilisations mises en service au cours de l'exercice 2014 s'élève à 450 millions d'euros et comprend notamment :

- la densification des commerces de l'Isthme du terminal 2 E ;
- les aménagements des linéaires d'Orly Ouest et Sud ;
- la réhabilitation de la piste 4 ;
- le rachat du 400HZ sur les terminaux ABCD ;
- la Caserne SSLIA d'Orly ;
- la création d'un parc abonné à l'Est du parc EF ;
- la création d'un passage pour véhicules sous la voie Echo ;
- de nouveaux blocs sanitaires à Orly Ouest.

Principales acquisitions sur immobilisations en cours :

Le montant des investissements réalisés au cours de l'exercice 2014 s'élève à 388 millions d'euros et inclut notamment les projets suivants :

- sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle :
 - la réhabilitation de la piste 4 ;
 - le rachat du 400HZ sur les terminaux ABCD ;
 - la création d'un passage pour véhicules sous la voie Echo ;
 - la création d'un parc abonné à l'Est du parc EF ;
 - les études du nouveau siège social à CDG ;

- la réhabilitation du satellite 4 du terminal 1 ;
- TDS3, trieur bagage du S3 ;
- la poursuite de la reconfiguration du seuil 08L du doublet sud de la plate-forme ;
- l'alimentation de CDG en 225KV ;
- la densification des commerces de l'Isthme du terminal 2 E ;
- l'accueil de l'A380 au terminal 2C.
- sur l'aéroport de Paris-Orly :
 - l'extension Jetée EST d'Orly Sud ;
 - les études du bâtiment de jonction d'Orly ;
 - l'optimisation de l'IFBS (Inspection Filtrage de Bagages en Soute) du Hall1 d'Orly Ouest ;
 - la rénovation de la voie de circulation avion Whisky2 ;
 - les aménagements des linéaires d'Orly Ouest et Sud ;
 - la rénovation de la salle au large Schengen d'Orly Ouest ;
 - les liaisons verticales du RdC du parc P1 d'Orly Sud ;
 - l'intégration des IFBS (Inspection Filtrage de Bagages en Soute) à Orly Sud ;
 - de nouveaux blocs sanitaires à Orly Ouest.

Principales cessions et mises au rebut :

Au 31 décembre 2014, le montant total des immobilisations cédées est de 2 millions d'euros. Les principales cessions concernent la vente de véhicules pour 1 million d'euros.

Le montant des immobilisations mises au rebut au cours de l'exercice 2014 s'élève à 43 millions d'euros.

NOTE 3 - Notes sur le bilan

Tableau des amortissements

(en millions d'euros)	Au 31/12/2013	Dotations	Reprises	Au 31/12/2014
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	(152)	(13)	12	(153)
Immobilisations incorporelles	(152)	(13)	12	(153)
Aménagements des terrains	(15)	(1)	-	(16)
Constructions	(4 440)	(381)	24	(4 797)
Constructions sur sol d'autrui	(4)	-	-	(4)
Inst. techniques, matériels et outillages industriels	(85)	(9)	1	(93)
Autres immobilisations corporelles	(187)	(16)	4	(198)
Immobilisations corporelles	(4 731)	(407)	29	(5 109)
Total	(4 883)	(420)	41	(5 262)

Tableau de réévaluation des immobilisations

(en millions d'euros)	Valeurs réévaluées			Amortissements Réévalués		Provisions retraitées (6) = (2) - (5)
	Valeur brute (1)	Augmentation de la valeur (2)	Total (3) = (1)+(2)	Marge d'amortissement utilisée		
				Exercice (4)	Cumulée (5)	
Terrains	19	22	41			22
Immobilisations non amortissables	19	22	41	-	-	22
Aménagements des terrains	1		1			
Constructions	350	312	662	1	306	7
Immobilisations amortissables	351	312	663	1	306	7
Total	370	334	704	1	306	29

3.2 Immobilisations financières

Valeur brute

(en millions d'euros)	Au 31/12/2013	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2014
Titres de participation	1 334	23	-	1 356
Autres formes de participation	1	5	-	6
Créances rattachées à des titres de participation	10	45	(1)	54
Prêts	10	1	(1)	10
Autres immobilisations financières	36	49	(73)	12
Total	1 390	122	(74)	1 438

L'évolution du poste « Titres de participation » concerne l'acquisition de 40% des parts de Roissy Continental Square pour 23 millions d'euros.

La variation des « Autres formes de participation » porte sur l'acquisition du FCPI X-Ange.

La variation du poste « Créances rattachées à des titres de participation » s'explique principalement par l'octroi d'un prêt de 45 millions d'euros à Roissy Continental Square.

La variation nette « Autres immobilisations financières » qui s'élève à 24 millions d'euros est constituée essentiellement d'intérêts courus sur swaps.

Dépréciation

Les dépréciations sur les « Titres de participation » s'élèvent à 47 millions d'euros :

ADP Ingénierie	25 millions d'euros
Alyzia Holding	19 millions d'euros
SAS Cœur d'Orly Investissement	1 million d'euros
Airportsmart	1 million d'euros

3.3 Créances d'exploitation

Les « Créances clients et comptes rattachés » diminuent de 3% pour s'établir à 474 millions d'euros contre 491 millions d'euros à la clôture du 31 décembre 2013.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
Clients	296	320
Clients douteux ou litigieux	24	24
Clients : factures à établir	154	147
Créances clients et comptes rattachés	474	491
Fournisseurs	1	2
Organismes sociaux	-	1
Impôts et taxes	48	66
Comptes courants	54	39
Divers débiteurs	2	2
Autres créances	106	110
Total	580	601

Comptes courants

Les comptes courants, en autres créances, se décomposent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
ADP Ingénierie	17	11
SAS Cœur d'Orly Investissement	23	13
Filiales (intégrées globalement)	40	24
Média Aéroports De Paris	-	1
Relay ADP	1	2
Société de Distribution Aéroportuaire	13	12
Entreprises associées et co-entreprises	14	15
Total	54	39

Parallèlement, le montant des créances douteuses se stabilisent à 24 millions d'euros.

La dépréciation de l'actif circulant s'élève à 40 millions :

Créances clients et comptes rattachés	32 millions d'euros
Comptes courants	8 million d'euros

NOTE 3 - Notes sur le bilan

3.4 Disponibilités

Les placements à court terme d'Aéroports de Paris sont constitués de SICAV.

Le poste des « Valeurs Mobilières de Placement » s'élève au terme de l'exercice 2014 à 1 224 millions d'euros contre 1 026 millions d'euros à la clôture du 31 décembre 2013 soit une augmentation de 198 millions d'euros.

La plus-value latente des valeurs mobilières de placement

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs comptables	Valeurs d'inventaire	Plus values latentes
SICAV de placements	1 224	1 224	-

La trésorerie par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
Banques	8	4
Total	8	4

3.5 Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement constituent la différence entre la valeur de remboursement des emprunts obligataires et leur valeur nominale :

- elles sont portées à l'actif lorsque l'obligation est émise au-dessous du pair ;
- elles sont inscrites au passif lorsque l'obligation est émise au-dessus du pair.

<i>(en millions d'euros)</i>	Actif	Passif
Primes sur emprunts obligataires émis	18	-

3.6 Différences de conversion Actif et Passif

A la clôture des comptes 2014, Aéroports de Paris a constaté des écarts de conversion Actif pour un montant de 322 milliers d'euros.

Ces différences portent sur les comptes courants en devises.

3.7 Comptes de régularisation Actif et Passif

Les comptes de régularisation au terme de l'exercice 2014 comprennent les postes suivants :

- les charges constatées d'avance ;
- les produits constatés d'avance.

Charges constatées d'avance

Assurances	14 millions d'euros
Déneigement	1 million d'euros
Loyer	1 million d'euros
Informatique	1 million d'euros

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées d'éléments relatifs aux contrats d'assurances souscrits par Aéroports de Paris. Ils représentent 82% des charges constatées d'avance.

Produits constatés d'avance

Loyers part fixe	67 millions d'euros
Terminal 2G	37 millions d'euros
SCI Aéroville (Bail à construction)	19 millions d'euros
Trieur-bagage Est (TBE)	13 millions d'euros
Parcs de stationnement	8 millions d'euros

Les loyers part fixe représentent 47% des produits constatés d'avance.

3.8 Capitaux propres

(en millions d'euros)	Au 31/12/2013	Changement de méthode*	Augmentation	Diminution	Affectation du résultat	Au 31/12/2014
Capital	297	-	-	-	-	297
Primes d'émission	543	-	-	-	-	543
Ecart de réévaluation	24	-	-	-	-	24
Réserve légale	30	-	-	-	-	30
Autres réserves	839	-	-	-	-	839
Report à nouveau	701	(27)	-	-	129	803
Résultat de l'exercice	312	-	352	-	(312)	352
Subventions d'investissements	38	-	2	(3)	-	39
Provisions réglementées	1 038	-	93	(60)	-	1 071
Total	3 821	(27)	447	(63)	(183)	3 996

* La société a complété la couverture de ses engagements sociaux du régime de retraite supplémentaire « Cadres ». L'impact de ce changement de méthode sur les capitaux propres s'élève à 27 millions d'euros.

Les capitaux propres d'Aéroports de Paris s'élèvent à 3996 millions d'euros.

Conformément à la décision de l'AGM du 15 mai 2014, un dividende de 1,85 euros par action a été versé le 28 mai 2014 représentant un total de 183 077 144 euros.

3.9 Provisions

(en millions d'euros)	Au 31/12/2013	Changement de méthode	Dotations	Reprises	Au 31/12/2014
Provisions pour litiges	18	-	2	(4)	16
Autres provisions pour risques	31	-	9	(10)	30
Provisions pour risques	49	-	11	(14)	46
Provisions pour impôts	13	-	3	(10)	6
Provisions pour restructuration	44	-	-	(16)	28
Provisions pour engagements sociaux	331	27	33	(13)	378
Autres provisions pour charges	3	-	1	(1)	3
Provisions pour charges	391	27	37	(41)	414
Total	440	27	48	(55)	460

La provision pour restructuration s'élève à 28 millions d'euros et concerne principalement les charges liées au Plan de Départ Volontaire. Ces départs ont fait l'objet d'une reprise des engagements sociaux à hauteur de 16 millions d'euros.

NOTE 3 - Notes sur le bilan

Le 13 juin 2013, la société JSC Investissements a engagé un recours indemnitaire à raison de la décision par laquelle Aéroports de Paris a, en 2004, refusé de lui accorder une autorisation d'occupation temporaire du domaine public en vue de la construction et l'exploitation d'un centre de commerces et de services, sur l'emprise aéroportuaire de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle. La procédure est pendante. Aéroports de Paris ne s'attend pas à une issue négative de ce contentieux.

3.10 Dettes financières

L'augmentation des dettes financières de 48 millions d'euros s'explique principalement par la souscription d'un nouvel emprunt obligataire de 500 millions d'euros et partiellement compensée par le remboursement d'un emprunt obligataire de 412 millions d'euros.

Les intérêts courus sur emprunts s'élèvent à 73 millions d'euros et comprennent :

Intérêts courus sur emprunts obligataires	65 millions d'euros
Intérêts courus sur emprunts swapés	7 millions d'euros

Variation de la dette financière

(en millions d'euros)	Au 31/12/2013	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2014
Emprunts obligataires	3 411	500	(412)	3 501
Emprunts auprès des établissements de crédit	517	-	-	517
Autres emprunts	4	1	(1)	4
Dépôts, droits estimés et consignations reçus	16	1	(1)	16
Intérêts courus sur emprunts	117	73	(117)	73
Concours bancaires	2	2	-	4
Total	4 067	578	(531)	4 115

Situation des emprunts hors concours bancaires

(en millions d'euros)	Capital initial emprunté	Taux nominal	Capital restant dû initial	Amortissement du capital	Souscription d'emprunts	Capital restant dû final
ADP EUR 500 M 2008-2014	500	6.375%	411	(411)	-	-
ADP CHF 250 M 2009-2015	166	3.125%	166	-	-	166
ADP CHF 200 M 2010-2017	135	2.5%	135	-	-	135
ADP EUR 500 M 2010-2020	500	3.886%	500	-	-	500
ADP EUR 400 M 2011-2021	400	4.0%	400	-	-	400
ADP EUR 400 M 2011-2022	400	3.875%	400	-	-	400
ADP EUR 300 M 2012-2019	300	2.375%	300	-	-	300
ADP EUR 500 M 2012-2024	500	3.125%	500	-	-	500
ADP EUR 600 M 2013-2028	600	2.75%	600	-	-	600
ADP EUR 500 M 2014 -2028	500	1.50%	-	-	500	500
Emprunts obligataires	4 001		3 412	(411)	500	3 501
BEI EUR 100 M 2003-2018	100	Eur 3M + marge	100	-	-	100
BEI EUR 220M 2004-2019	220	Eur 3M + marge	220	-	-	220
BEI EUR 30 M 2004-2019	30	Eur 3M + marge	30	-	-	30
BEI EUR 130 M 2005-2020	130	Eur 3M + marge	130	-	-	130
DEUTSCHE Bank EUR 37 M 2010-2020	37	4.125%	37	-	-	37
Emprunts auprès des établissements de crédit	517		517	-	-	517
Autres emprunts	6		4	(1)	1	4
Total	4 523		3 932	(412)	501	4 021

Situation des swaps sur emprunts obligataires

<i>(en millions d'euros)</i>				Remboursements effectués		Remboursements obtenus	
Date du swap initial	Durée	Montant	Juste valeur	Taux	Charges	Taux	Produits
24/01/09	5 ans	70	-	Eur 3M + marge	(1)	Fixe	4
24/01/09	5 ans	60	-	Eur 3M + marge	(1)	Fixe	4
24/01/09	5 ans	50	-	Eur 3M + marge	-	Fixe	3
24/01/09	5 ans	50	-	Eur 3M + marge	-	Fixe	3
24/01/09	5 ans	70	-	Eur 3M + marge	(1)	Fixe	4
24/01/09	5 ans	50	-	Eur 6M + marge	(1)	Fixe	3
24/04/09	5 ans	70	-	Fixe	(4)	Eur 3M + marge	1
24/04/09	5 ans	60	-	Fixe	(4)	Eur 3M + marge	1
24/04/09	5 ans	50	-	Fixe	(3)	Eur 3M + marge	-
24/04/09	5 ans	50	-	Fixe	(3)	Eur 3M + marge	-
24/04/09	5 ans	70	-	Fixe	(4)	Eur 3M + marge	1
24/07/09	5 ans	50	-	Fixe	(3)	Eur 6M + marge	1
08/07/11	10 ans	100	20	Eur 3M + marge	(1)	Fixe	4
08/07/11	10 ans	100	21	Eur 3M + marge	(1)	Fixe	4
08/07/12	9 ans	100	(11)	Fixe	(3)	Eur 3M + marge	1
08/07/12	9 ans	100	(11)	Fixe	(3)	Eur 3M + marge	1
Total Swaps sur emprunts obligataires		1 100			(30)		35
15/07/09	6 ans	166	41	Fixe	(7)	Fixe	6
10/05/10	7 ans	67	21	Eur 3M + marge	(1)	Fixe	2
10/05/10	7 ans	67	21	Eur 3M + marge	(1)	Fixe	2
Total Swaps sur emprunts obligataires en devises		300			(9)		10

3.11 Dettes d'exploitation

A la clôture 2014, le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » est en réduction de 9 millions d'euros passant de 190 millions d'euros à 181 millions d'euros, soit une diminution de 5%.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
Fournisseurs	80	80
Fournisseurs : factures non parvenues	101	110
Fournisseurs et comptes rattachés	181	190
Personnel	117	111
Organismes sociaux	79	73
Impôts et taxes	64	64
Dettes fiscales et sociales	260	248
Total	441	438

NOTE 4 - Notes sur le compte de résultat

3.12 Dettes diverses

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
Fournisseurs d'immobilisations	46	48
Fournisseurs immobilisations : factures non parvenues	71	100
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	117	148
Clients créditeurs	10	13
Comptes courants	192	187
Créditeurs divers	4	30
Autres dettes	206	230
Total	323	378

Comptes courants

Les comptes courants, en dettes diverses, se décomposent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
Aéroports de Paris Management	166	168
Alyzia sûreté	11	11
Hub One	15	8
Filiales (intégrées globalement)	192	187

NOTE 4 Notes sur le compte de résultat

4.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société s'élève au titre de l'exercice 2014 à 2759 millions d'euros soit une progression de 1%. Cette augmentation s'explique notamment par la progression des « Redevances aéronautiques » et des « Parcs et accès ». Cette variation est atténuée par la diminution des « Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire » et des « Prestations industrielles ».

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Redevances aéronautiques	951	908
Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire	485	502
Activités commerciales	403	388
Recettes locatives	323	323
Redevances spécialisées	207	208
Parcs et accès	183	165
Assistance aéroportuaire	116	129
Prestations industrielles	43	60
Autres recettes	48	51
Total	2 759	2 734

4.2 Production immobilisée

Au terme de l'exercice 2014, le compte de production immobilisée fait apparaître un montant de 64 millions d'euros représentant les « Frais d'études et de surveillance de travaux » (FEST) contre 60 millions d'euros au titre de l'exercice 2013.

(en millions d'euros)	2014	2013
Production immobilisée	64	60

4.3 Autres achats et charges externes

(en millions d'euros)	2014	2013
Achats non stockés de matières et fournitures	(57)	(70)
Personnel extérieur	(12)	(13)
Sous-traitance générale	(550)	(613)
Locations et charges locatives	(14)	(12)
Entretien, réparations & maintenance	(125)	(116)
Primes d'assurances	(10)	(11)
Etudes et recherches	(2)	(3)
Divers, documentation, séminaires	(3)	(2)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(24)	(22)
Publicité, publications, relations publiques	(14)	(10)
Transports de biens et transports collectifs du personnel	(9)	(7)
Déplacements, missions et réceptions	(8)	(9)
Frais postaux et communication	(27)	(26)
Services bancaires et assimilés	(2)	(3)
Services extérieurs divers	(2)	(1)
Travaux divers	(26)	(25)
Charges externes	(828)	(873)
Total	(884)	(943)

Le montant des «Charges externes » s'élève à 828 millions d'euros contre 873 millions d'euros au cours de l'exercice 2013, soit une réduction de 45 millions d'euros et concerne principalement :

Sous-traitance générale	-63 millions d'euros
Entretien, réparation, maintenance	9 millions d'euros
Publicité, publications, relations publiques	4 millions d'euros
Locations et charges locatives	2 millions d'euros
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 millions d'euros

4.4 Charges de personnel

Charges courantes

Au cours de l'exercice 2014, les charges de personnel ont atteint 589 millions d'euros contre 584 millions d'euros, soit une augmentation de 1%.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), qui est comptabilisé en diminution des charges de personnel, s'élève à 4 millions d'euros.

L'ensemble des engagements sociaux souscrits par Aéroports de Paris sont les suivants :

Régime à cotisations définies

Aéroports de Paris a mis en place en 2007 un régime à cotisations définies (Articles 83 au sens du Code Général des Impôts), dont la cotisation, exclusivement payée par la société est égale à 1,7% du plafond de la Sécurité Sociale.

NOTE 4 - Notes sur le compte de résultat

Régime d'indemnités de fin de carrière

Il s'agit de l'indemnité de départ à la retraite versée aux salariés d'Aéroports de Paris admis à faire valoir leur droit à la retraite. L'indemnité versée est un capital en nombre de mois de salaire dépendant de l'ancienneté effectuée au sein d'Aéroports de Paris à la date de retraite. Des charges patronales sont dues sur ce capital.

Mutuelle aux retraités

Aéroports de Paris participe au financement de la cotisation de deux contrats mutuelle couvrant deux populations fermées d'anciens salariés retraités. La provision constituée représente la totalité des charges relatives à ces participations de la société Aéroports de Paris.

Régime de préretraite

Le régime de préretraite PARDA (Protocole d'Accord de Régime de Départ Anticipée) consiste à verser un revenu de remplacement sur une période temporaire précédant le départ à la retraite des pompiers, auquel s'ajoutent des charges patronales et la taxe Fillon de 50%.

Régime de retraite à prestations définies

La société Aéroports de Paris octroie des rentes de retraite supplémentaires et dispose de contrats d'assurance pour la prise en charge de la gestion des paiements des rentes.

Dans ce cadre, la société Aéroports de Paris a opté pour la taxe Fillon sur les primes versées sur le fonds collectif de l'assureur (24%) pour le régime à prestations définies, et la taxe sur les rentes versées par l'assureur (32% pour les liquidations survenues à compter du 1er janvier 2013) pour les autres régimes. Le risque principal est donc une révision législative à la hausse de la taxe Fillon, qui augmenterait mécaniquement l'engagement d'Aéroports de Paris.

Les régimes de rentes de retraite supplémentaires sont au nombre de trois :

- Un régime de retraite à prestations définies - Ce régime de rentes de retraite viagère est de type additionnel, et concerne l'ensemble des salariés;
- Un régime de retraite supplémentaire - Ce régime de rentes de retraite est :
 - de type « différentiel » pour les pompiers. La rente temporaire est versée simultanément à la rente PARDA ;

- viagère et de type « additionnel » pour une majorité des bénéficiaires du régime PARDA;

- Un régime de retraite supplémentaire «Cadres» - Ce régime de rentes de retraite viagères est de type «différentiel» et concerne une population de Cadres qualifiés.

Régime de médailles

Les salariés de la société Aéroports de Paris perçoivent les « médailles d'honneur de l'aéronautique ».

Détail du calcul actuariel

Le total de l'engagement social au titre des régimes précédemment décrits est évalué conformément à la Recommandation n° 2003-R 01 du 1^{er} avril 2003 du Conseil National de la Comptabilité relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements sociaux sont :

- un taux d'actualisation de 2,00% ;
- une augmentation annuelle des salaires de + 4,50% par an pour les cadres et de + 4,00 à + 4,25% par an pour les autres catégories, inflation comprise ;
- un taux prise de démission visant à refléter la probabilité que les salariés n'achèvent pas leur carrière dans l'entreprise ;
- des tables de mortalité, tables statistiques TH – TF 2010-2012 sur la phase d'activité et tables générationnelles TGH-TGH05 sur la phase des rentes ;
- un âge de départ à la retraite volontaire à 62 ans pour les catégories employés maîtrise et haute maîtrise, et à 65 ans pour la catégorie cadres.

La société amortit ses écarts actuariels selon la méthode du corridor (10%).

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des engagements sociaux en présentant :

- la variation de la valeur actuarielle ;
- les éléments du passif comptabilisés au bilan ;
- l'analyse de la charge de l'exercice.

(en millions d'euros)	IFC	PARDA	Retraites supplémentaires	Couverture santé	Médailles d'honneur de l'aéronautique	Total
Valeur actuarielle de l'engagement à l'ouverture	238	2	34	82	1	357
Actualisation de l'engagement	8	-	2	3	-	12
Droits acquis au cours de l'exercice	13	1	4	-	-	18
Coût des services passés	-	8	1	-	-	9
Prestations définies	(5)	(1)	(3)	(4)	-	(13)
Gain ou perte actuariel	47	(1)	10	1	-	57
Réduction / transferts de régimes	4	-	(4)	-	-	-
Valeur actuarielle de l'engagement à la clôture	305	10	43	81	1	440
Ecart actuariel différé au bilan	(79)	8	(25)	2	-	(93)
Valeur de marché des actifs à la clôture	-	-	(2)	-	-	(2)
Changement de méthode*	-	-	27	-	-	27
Coût des services passés	-	-	(3)	9	-	6
Passifs comptabilisés au bilan	226	18	41	92	1	378
Charge d'actualisation	8	-	2	3	-	12
Rendement des actifs du régime	-	-	-	-	-	-
Amortissement de l'écart actuariel	1	(1)	1	-	-	1
Droits acquis au cours de l'exercice	13	1	4	-	-	18
Coût des services passés	-	8	3	(8)	-	3
Réduction de régimes	3	-	(5)	-	-	(1)
Charge de la période	25	8	5	(5)	-	33

* La société a complété la couverture de ses engagements sociaux du régime de retraite supplémentaire « Cadres ». L'impact de ce changement de méthode sur les capitaux propres s'élève à 27 millions d'euros.

4.5 Dotations et reprises d'amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation

Le montant des dotations aux provisions pour risques et charges s'élève à 45 millions d'euros et comprend notamment les provisions pour engagements relatifs :

Aux indemnités de fin de carrière	25 millions d'euros
Au PARDA	8 millions d'euros
À la retraite à prestations définies	5 millions d'euros
À la retraite supplémentaire des pompiers	1 million d'euros

NOTE 4 - Notes sur le compte de résultat

Le montant des reprises pour dépréciation des créances douteuses et litigieuses s'élève à 5 millions d'euros. Parallèlement, des créances douteuses ont été passées en perte pour un montant de 1 million d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	2014		2013	
	Dotations	Reprises	Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles	(13)	-	(15)	-
Immobilisations corporelles	(407)	-	(395)	-
Amortissement des immobilisations	(420)	-	(410)	-
Risques	(12)	16	(14)	23
Charges	(33)	13	(28)	20
Provisions	(45)	29	(42)	43
Créances clients et comptes rattachés	(15)	5	(8)	2
Dépréciations	(15)	6	(8)	2
Total	(480)	35	(460)	46

4.6 Résultat financier

Le résultat financier au titre de l'exercice 2014 s'élève à 52 millions d'euros et comprend notamment :

Charges d'intérêts sur emprunts	-107 millions d'euros
Charges d'intérêts des swaps	-18 millions d'euros
Produits d'intérêts et swaps	23 millions d'euros
Produits des participations	46 millions d'euros
Produits nets sur cessions des VMP	3 millions d'euros

Les dépréciations sur les titres de participation sont détaillées dans le paragraphe 3.2.

Les charges financières s'élèvent à 129 millions d'euros représentées principalement par des intérêts et charges assimilés pour un montant de 127 millions d'euros soit 98% des charges financières.

Les produits financiers s'élèvent à 78 millions d'euros représentés principalement par les produits des swaps et les produits des participations pour respectivement 23 millions d'euros et 45 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	2014		2013	
	Dotations	Reprises	Dotations	Reprises
Primes de remboursement des obligations	(2)	-	(1)	-
Dépréciation des immobilisations financières	-	4	(23)	-
Dépréciation des autres actifs financiers	-	-	(5)	7
Total	(2)	4	(29)	7

4.7 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel d'un montant de 23 millions d'euros est principalement constitué de dotations aux amortissements dérogatoires pour 93 millions d'euros. Les reprises concernent les amortissements dérogatoires à hauteur de 59 millions d'euros, les engagements sociaux pour un montant 16 millions d'euros et les impôts pour 10 millions d'euros.

(en millions d'euros)	2014	2013
Charges exceptionnelles diverses	(12)	(5)
Charges exceptionnelles VNC des éléments cédés	(1)	(1)
Dotations exceptionnelles	(100)	(146)
Charges	(113)	(152)
Produits exceptionnels liés aux cessions	1	4
Produits exceptionnels liés aux subventions	3	2
Reprises exceptionnelles	86	103
Produits	90	109
Résultat exceptionnel	(23)	(42)

4.8 Participation

Aéroports de Paris a constaté une participation des salariés aux résultats d'un montant de 19 millions d'euros.

(en millions d'euros)	2014	2013
Participation des salariés	(19)	(15)

4.9 Impôts sur les bénéfices

Aéroports de Paris ne constate pas d'impôts différés dans les comptes sociaux.

Le tableau ci-après détaille les différences temporaires qui donneront lieu à comptabilisation, dans le futur, d'une dette ou d'une économie d'impôt.

Différences temporaires donnant lieu à une dette future d'impôt

(en millions d'euros)	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Charges à payer sur participation des salariés	(19)	(15)	(4)
C3S	(4)	(4)	-
Provisions pour engagements sociaux	(376)	(330)	(46)
Autres provisions non déductibles	(13)	(18)	5
Frais d'études et de surveillance des travaux (FEST)	(66)	(77)	10
Frais d'acquisition des titres de participation	(10)	(16)	6
Amortissements des Frais d'Etudes et de Surveillance de Travaux (FEST)	5	10	(5)
Levée d'option Immeuble (Ex. Crédit Bail)	(13)	(13)	-
Charges de l'exercice déductibles sur exercices ultérieurs	(497)	(463)	(34)
Provisions réglementées	1 071	1 038	33
Charges d'exercices ultérieurs déduites au cours de l'exercice	1 071	1 038	33
Total différences temporaires	574	574	-

La dette future d'impôt estimée à 198 millions d'euros au 31/12/2014 (en supposant un taux d'impôt de 34,43%) n'a pas variée par rapport à 2013, les différences temporaires étant stables.

NOTE 5 - Autres informations

Ventilation de l'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	Résultat avant impôt	Impôts	Résultat net
Résultat courant	595	(211)	384
Résultat exceptionnel	(23)	8	(15)
Produits d'intégration fiscale		2	2
Total (hors participation)	572	(200)	371

NOTE 5 Autres informations

5.1 Échéancier des créances et dettes

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier des créances enregistrées au titre de cette clôture. Il distingue notamment les créances liées à l'actif immobilisé des créances liées à l'actif circulant qui constituent la quasi-totalité de l'échéancier des créances.

Échéancier des créances

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant brut	Échéance		
		à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de 5 ans
Créances rattachées à des titres de participation	54	5	19	31
Prêts	10	2	4	4
Autres créances immobilisées	12	12	-	-
Créances de l'actif immobilisé	76	18	22	35
Créances clients et comptes rattachés	474	474	-	-
Autres créances	106	106	-	-
Créances de l'actif circulant	580	580	-	-
Charges constatées d'avance	17	8	7	2
Total	673	606	29	37

Les créances sont constituées à 86% de créances de l'actif circulant.

La majorité des créances est à moins d'un an.

Échéancier des dettes

(en millions d'euros)	Montant brut	Échéance		
		à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires	3 501	-	601	2 900
Emprunts auprès des établissements de crédit	517	-	100	417
Emprunts et dettes financières diverses	98	78	3	17
Dettes financières	4 115	78	704	3 334
Fournisseurs et comptes rattachés	181	181	-	-
Dettes fiscales et sociales	260	260	-	-
Dettes d'exploitation	441	441	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	117	117	-	-
Autres dettes	206	206	-	-
Dettes diverses	323	323	-	-
Produits constatés d'avance	144	78	16	50
Total	5 023	920	719	3 384

Le tableau ci-dessus présente l'échéancier des dettes enregistrées au titre de cette clôture. Il distingue notamment les dettes financières, les dettes d'exploitation et les dettes diverses.

Les dettes financières représentent 82% de la dette globale de la société. La majorité est exigible à plus de cinq ans.

5.2 Détail des charges à payer et produits à recevoir par poste de bilan

ACTIF		PASSIF	
(en millions d'euros)	Au 31/12/2014	(en millions d'euros)	Au 31/12/2014
Créances rattachées à des participations	-	Emprunts obligataires	71
Autres immobilisations financières	11	Emprunts auprès des établissements de crédit	1
		Emprunts et dettes financières diverses	-
Actif immobilisé	11	Dettes financières	73
Créances clients et comptes rattachés	154	Fournisseurs et comptes rattachés	101
Autres créances	9	Dettes fiscales et sociales	190
Disponibilités	13		
Actif circulant	176	Dettes d'exploitation	291
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	73
		Autres dettes	-
		Dettes diverses	73
Total	188	Total	437

NOTE 5 - Autres informations

5.3 Flux de trésorerie

Définition de la trésorerie

La trésorerie, dont les variations sont analysées dans le tableau de flux de trésorerie, se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 232	1 030
Concours bancaires courants *	(4)	(2)
Trésorerie (selon tableau des flux de trésorerie)	1 228	1 028

(*) figurant dans les Passifs courants en Emprunts et dettes financières à court terme

Variation du besoin en fonds de roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Variation des clients et autres débiteurs	44	(38)
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	(54)	(70)
Variation du besoin en fonds de roulement	(10)	(109)

Acquisition de filiales et participations

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013
Acquisition de filiales et participations	(28)	-

En 2014, les acquisitions portent sur la société Roissy Continental Square à hauteur de 23 millions d'euros et sur le FCPI X-Ange d'un montant de 5 millions d'euros.

5.4 Engagements hors bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31/12/2014
Cautions	2
Autres	7
Acquisition d'immobilisations	173
Engagements donnés	182
Cautions	8
Garantie à première demande	198
Autres	19
Engagements reçus	225

Les avals et cautions correspondent principalement à des cautions accordées sur prêts au personnel, ainsi qu'à des garanties accordées par Aéroports de Paris pour le compte d'ADP Ingénierie et d'Aéroports de Paris Management au bénéfice de divers clients de ces filiales.

Les garanties à première demande ont été exclusivement données par les filiales ADP Ingénierie et Aéroports de Paris

Management au titre de la bonne exécution de leurs contrats internationaux.

Une promesse synallagmatique de vente du siège social a été signée courant décembre 2014 et prévoit des engagements donnés et reçus.

5.5 Ventilation de l'effectif

Le tableau ci-dessous fournit une ventilation de l'effectif moyen (présents, congés sans solde et détachés).

Catégories	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation	Pourcentage
Cadres (hors PDG et DGD)	1 325	1 287	38	3%
Agents de maîtrise et techniciens	4 736	4 745	(9)	(0)%
Agents d'exécution	737	804	(67)	(9)%
Total	6 798	6 836	(38)	(1)%

5.6 Consolidation

Aéroports de Paris procède à la consolidation de ses filiales directes.

(en millions d'euros)	Pays	Siren	Quote part du capital détenue par ADP en %	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
Filiales (intégrées globalement)					
ADP Ingénierie	France	431897081	100%	25	-
Aéroports De Paris Investissement	France	537791964	100%	10	10
Aéroports De Paris Management	France	380309294	100%	108	108
Alyzia Sûreté	France	411381346	100%	10	10
CDG Express Etudes SAS	France	799378583	33%	-	-
Hub One	France	437947666	100%	41	41
Roissy Continental Square	France	509128203	100%	48	48
SAS Cœur d'Orly Investissement	France	504143207	100%	11	10
SAS Ville Aéroportuaire Immobilier	France	529889792	100%	10	10
Tank International Lux	Luxembourg	-	100%	698	698
Entreprises associées et co-entreprises					
ADPLS Présidence	France	552016628	50%	-	-
Alyzia Holding	France	552134975	20%	19	-
Média Aéroports De Paris	France	533165692	50%	1	1
Relay ADP	France	533970950	49%	1	1
Schipol Group	Pays-bas	-	8%	370	370
SCI Roissy Sogaris	France	383484987	40%	2	2
Société de Distribution Aéroportuaire	France	448457978	50%	1	1
Entreprises non consolidées					
Airportsmart	Angleterre	-	46%	1	-
CCS France	France	524095130	20%	-	-
Centre de Formation des Pompiers (C2FPA)	France	449417310	21%	-	-
Civi.Pol Conseil	France	434914164	1,03%	-	-
IDF Capital	France	401380118	1,35%	-	-
Total				1 356	1 309

NOTE 5 - Autres informations

5.7 Tableau des filiales et participations

<i>(en millions d'euros)</i>	Prêts et avances consenties par ADP non remboursés	Cautions et avals donnés par ADP	Chiffre d'Affaires hors taxes	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés par ADP
Filiales intégrées globalement					
ADP Ingénierie	-	1	65	4	-
Aéroports De Paris Investissement	-	-	-	-	-
Aéroports De Paris Management	-	-	11	(2)	1
Hub Safe (ex Alyzia Sécurité)	-	-	70	3	1
CDG Express Etudes SAS	-	-	-	(6)	-
Hub One	-	-	79	(3)	2
Roissy Continental Square	45	-	14	-	-
SAS Cœur d'Orly Investissement	-	-	-	(1)	-
SAS Ville Aéroportuaire Immobilier	9	-	-	-	-
Tank International Lux	-	-	-	23	23
Entreprises associées et co-entreprises					
ADPLS Présidence	-	-	NC	NC	-
Alyzia Holding	-	-	NC	NC	-
Média Aéroports De Paris	-	-	46	3	-
Relay ADP	-	-	68	2	1
Schipol Group	-	-	1 473	282	11
SCI Roissy Sogaris	-	-	8	1	1
Société de Distribution Aéroportuaire	-	-	699	12	6
Entreprises non consolidées					
Airportsmart	-	-	NC	NC	-
CCS France	-	-	NC	NC	-
Centre de Formation des Pompiers (C2FPA)	-	2	NC	NC	-
Civi.Pol Conseil	-	-	NC	NC	-
IDF Capital	-	-	NC	NC	-
Total	54	2			46

5.8 Informations sur les sociétés liées

Le tableau suivant présente des postes figurant au bilan et au compte de résultat d'Aéroports de Paris relatif aux sociétés liées.

<i>(en millions d'euros)</i>	Entreprises liées
Participation	
Valeur brute	1 355
Dépréciation	(46)
Valeur nette	1 309
Créances rattachées à des participations	54
Dépôts et cautionnements versés	1
Créances clients et comptes rattachés	3
Autres créances	54
Charges constatées d'avance	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13
Autres dettes	195
Produits de participation	46
Autres produits financiers	1
Reprises financières	4
Dotations financières	(1)

NOTE 6 Événements postérieurs à la clôture

Mise à disposition du dossier public de consultation du Contrat de Régulation Economique 2016-2020

Conformément à la régulation économique défini par la loi du 20 avril 2005 relative aux aéroports, Aéroports de Paris a rendu public le lundi 19 janvier 2015 le dossier public de consultation du Contrat de Régulation Economique (CRE) 2016-2020, qui présente la proposition d'Aéroports de Paris détaillée du CRE pour la période 2016-2020.

Cette proposition, fondée sur une hypothèse de croissance du trafic de 2,5 % en moyenne par an, s'articule autour :

- d'un programme d'investissements du périmètre régulé sélectif mais ambitieux de 3,1 milliards d'euros ;
- de la conquête du trafic, en particulier international et en correspondance, grâce notamment à la refonte de la politique tarifaire et à une plus grande qualité de service ;
- d'une compétitivité renforcée grâce à un effort sans précédent de maîtrise des charges courantes du périmètre régulé ;
- et d'un objectif de convergence de la rentabilité des capitaux employés du périmètre régulé au niveau du coût moyen pondéré du capital du Groupe.

La proposition détaillée pour le CRE 2016-2020 est disponible sur www.aeroportsdeparis.fr.

Aéroports de Paris prévoit une signature du CRE 2016-2020 à l'été 2015 pour une application à compter de la période tarifaire débutant le 1^{er} avril 2016.

Aéroports de Paris, VINCI Airports et Astaldi ont présenté la meilleure offre pour la mise en concession de l'aéroport international de Santiago du Chili

Réunis au sein du consortium nommé Nuevo Pudahuel, Aéroports de Paris (45% du consortium), VINCI Airports (40%) et Astaldi (15%) ont été retenus par le gouvernement Chilien comme ayant présenté la meilleure offre pour la mise en concession de l'aéroport international Arturo Merino Benítez de Santiago du Chili, 6ème aéroport d'Amérique du Sud avec 16,1 millions de passagers accueillis en 2014, dont près de la moitié de passagers internationaux.

Le projet comporte l'exploitation et le développement de l'aéroport. L'offre financière est fixée à 77,56% exprimant la proportion des revenus annuels de la concession reversée au gouvernement. En application du futur nouveau contrat de concession, qui entrera en vigueur le 1er octobre 2015 (au terme de l'actuelle concession), le consortium Nuevo Pudahuel aura pour missions principales :

- la rénovation des installations existantes avec le réaménagement et l'extension du terminal actuel ;
- le financement, la conception et la construction d'un nouveau terminal de 175 000 m², qui portera la capacité de l'aéroport à 30 millions de passagers, extensible au-delà de 45 millions ;
- l'exploitation sur toute la durée de la concession (20 ans) de l'ensemble des infrastructures : terminal existant et nouveau terminal, parkings et futurs développements immobiliers.

Les travaux de construction seront réalisés par VINCI Construction Grands Projets (50% du groupement Conception-Construction) et Astaldi (50%).